

par son génie et son éloquence. Inébranlable jusqu'à la mort, priant pour ceux qui le lapidaient Jésus qu'il vit assis à la droite de Dieu le Père, il mérita, par une mort prématurée, le diadème qui porte son nom, ainsi que la jouissance d'une lumière éternelle. Cette couronne éclatante qui brille dans le temple sacré, aux yeux de la foule, témoigne à la fois des vertus d'Etienne et de la gloire de l'Eglise. Moi Thierry, évêque, je puis demander qu'elle soit ici placée, pour me délivrer, par ses vertus, des vices dont je me suis rendu coupable, et m'armer des précieuses qualités qui lui sont propres. Par là, je l'emporterai sur Zabulon ; j'atteindrai la félicité suprême, et je pourrai, ainsi couronné et associé à la sainte phalange, me glorifier dans le Seigneur avec Etienne lui-même. »

La Chronique de Jean Chatelain donne quelques précisions :

L'Evesque nomé Theodorique,
 Ses bienfaicts luy soient en mérite,
 D'un cuer zelé plein de franchise,
 Fist commencer la grant Eglise.

Il prin ceste devotion
 En l'an de l'Incarnation
 Environ de mil et vingt ans
 Fust commencé en celuy temps.

Et sy donna le grant couronne,
 Qui autour du cuer environne,
 Pour avoir mémoire de luy,
 Et fust dessoubs ensevely.

Comme cette couronne tombait de vétusté, les chanoines la firent descendre le 13 juillet 1754. Elle était retenue par une chaîne de fer et un câble. Le lustre mesurait 60 pieds de circonférence ; il était orné de seize tourelles en cuivre doré et de 92 petits chandeliers, montés sur des boules de bois, le tout « travaillé très légèrement d'un goût ancien ». Le lustre « reconnu hors d'état de pouvoir estre raccomodé » fut remis au chapitre.

Il ne faudrait pas clore cette vie sans dire un mot des monnaies que Thierry fit frapper dans ses divers ateliers. Les espèces se partagent en monnaies semi-épiscopales et royales signées, entre 1004 et 1040, Thierry et HENRI, et en monnaies purement épiscopales. Sur les premières, on lit soit : DEODERICUS. — HENRICUS REX, soit : DEODERICUS EPS. — HENRICUS REX. Sur les secondes, monnaies autonomes, on trouve le nom du prélat et celui de l'atelier : DEODERICUS EPS ; METTIS CIVITAS. Outre l'atelier de Metz qui fonctionnait avant l'épiscopat de Thierry, le prélat utilisait les services de l'atelier de Marsal qui existait déjà du temps des Mérovingiens et des Carolingiens, et qu'il avait fait rouvrir, de l'atelier d'Epinal que Thierry I^{er} avait créé, de l'atelier de Lucelbourg enfin, situé aux environs de Saverne.